

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ÉLARGIE

SOUTIEN AUX PROFESSIONNELLS

À partir de la parole des professionnels : soutenir, entendre, éclairer



CONTACT :

Équipe Mobile Ressource de la Mayenne
10 Allée Louis Vincent – 53000 LAVAL

☎ 02 53 22 14 10 (du lundi au vendredi)

✉ emr@fjmarchais.com

CONFIDENTIEL ET GRATUIT

QU'EST-CE QUE L'EMR ?

L'EMR propose un soutien aux professionnels qui rencontrent des **difficultés dans l'accueil** d'un jeune de 0 à 20 ans. Celui-ci présentant un handicap et/ou des troubles du comportement, des difficultés dans le lien à l'autre, dans les apprentissages...

Une écoute extérieure :

En partant de la parole des professionnels, il s'agit de réfléchir à plusieurs, permettre de faire « un pas de côté » pour éclairer la situation, éviter les ruptures, penser l'accueil du jeune.

L'EMR s'inscrit dans un travail à plusieurs, notamment en équipe élargie avec différentes institutions mayennaises.

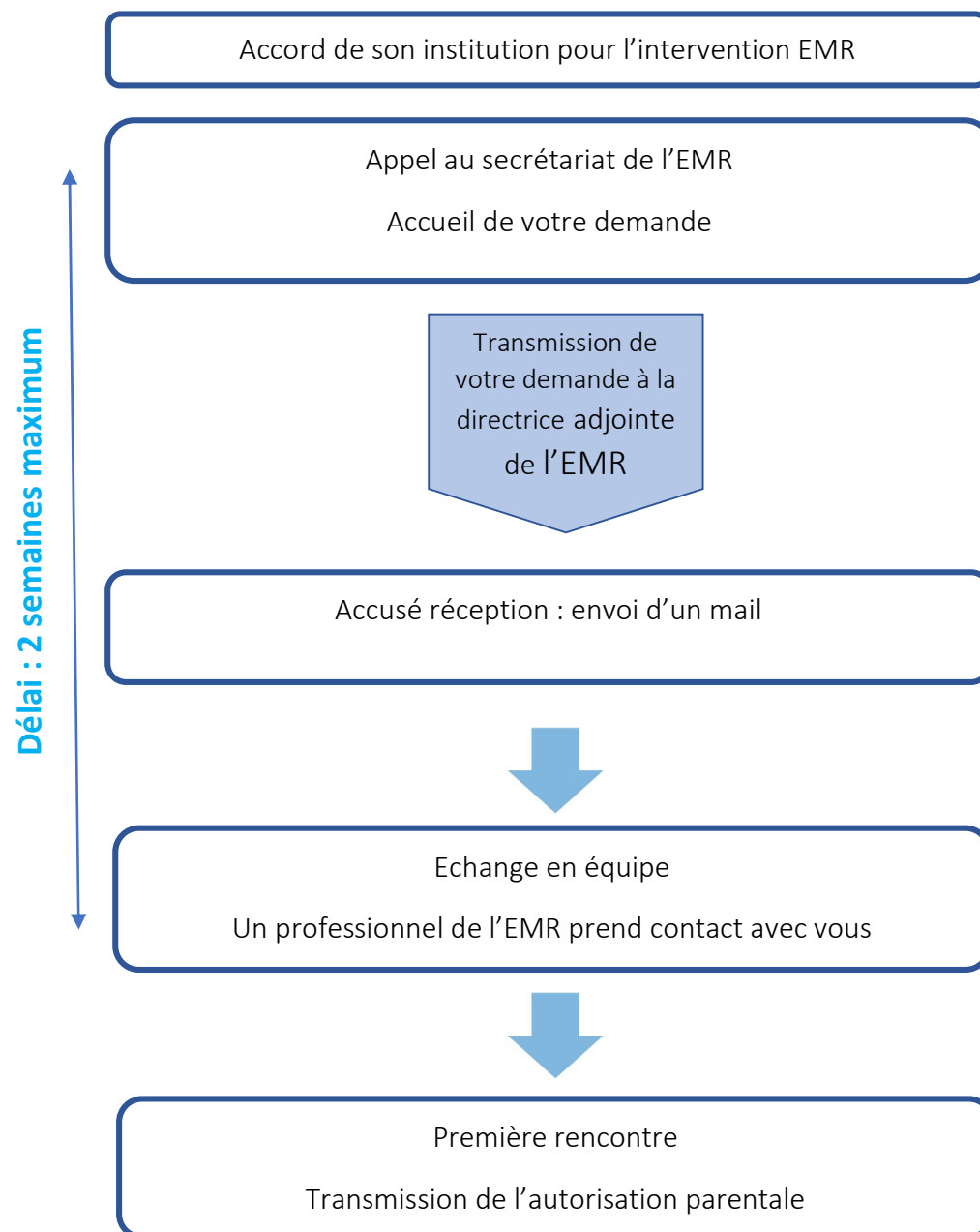
MODALITÉS PRATIQUES

L'EMR ne fait pas d'accompagnement auprès du jeune, ni auprès de la famille. L'accord des représentants légaux est nécessaire.

Un binôme éducateur spécialisé – psychologue se déplace sur l'ensemble du département pour proposer un espace confidentiel d'écoute. Possibilité de rencontres les mardis et jeudis sur rendez-vous.

La durée d'intervention est de 3 mois, renouvelable une fois.

COMMENT S'ADRESSER À L'EMR ?



Accord de son institution pour l'intervention EMR

Appel au secrétariat de l'EMR
Accueil de votre demande

Transmission de
votre demande à la
directrice adjointe
de l'EMR

Accusé réception : envoi d'un mail

Echange en équipe
Un professionnel de l'EMR prend contact avec vous

Première rencontre
Transmission de l'autorisation parentale